



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** Christian Lamouline, *Président du Conseil* ;
Joël Riguelle, *Bourgmestre* ;
Yonnec Polet, Katia Van den Broucke, Said Chibani, Ali Bel-Housseïne, Thibault Wauthier, Agnès Vanden Bremt, Sabrina Djerroud, *Echevins* ;
Marc Vande Weyer, Vincent Riga, Pierre Tempelhof, Maude Van Gyseghem, Laure De Leener, Gladys Kazadi, Laila Bougmar, Geoffrey Van Hecke, Vincent Lurquin, Jean-François Culot, Fatiha Rezki, Patrick Issenghe, Rudi Landeloos, Julie Walravens, Christel Hendricx, *Conseillers communaux* ;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.
- Excusés** Michaël Vander Mynsbrugge, Thomas Villa, Nicolas Pantidis, *Conseillers communaux*.

Séance du 13.12.18

#Objet : Douzièmes provisoires pour l'exercice 2019#

Séance publique

AFFAIRES FINANCIÈRES

Finances

LE CONSEIL,

Vu l'article 247, al. 1 de la Nouvelle Loi Communale;
Vu l'article 14 du règlement général sur la comptabilité communale fixé par l'arrêté royal du 2 août 1990;
Attendu que le budget communal pour l'exercice 2019 n'a pas encore été arrêté;
Vu la nécessité de pourvoir à la liquidation des dépenses obligatoires à imputer sur l'exercice 2019;
Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE ce qui suit:

Article 1:

L'autorisation de l'autorité de tutelle pour l'octroi de trois douzièmes provisoires pour l'exercice 2019 basés sur le budget de l'exercice 2018, est sollicitée. Ces douzièmes seront réservés exclusivement à la liquidation des dépenses ordinaires.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Président du Conseil,
(s) Christian Lamouline

POUR EXTRAIT CONFORME
Berchem-Sainte-Agathe, le 17 décembre 2018

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Philippe Rossignol

Le Bourgmestre,

Joël Riguelle